



ÉPREUVE D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ
Le candidat traitera l'un des deux sujets proposés.

Sujet 1 : Le Cameroun et l'Union africaine.

Consigne de travail : Le candidat insistera sur l'implication du Cameroun dans la construction de l'unité africaine.

Sujet 2 : DOCUMENT

Après une période de prospérité économique, jusqu'au milieu des années 1980, avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 7 %, le Cameroun a connu une phase de récession due notamment à la dépréciation du dollar et à la détérioration des termes de l'échange et bien évidemment à la crise financière et économique mondiale de 2008.

Pour faire face à ces crises, le gouvernement camerounais a entrepris avec l'appui des partenaires au développement, des ajustements structurels dont le but était de réduire, entre autres, les interventions de l'État dans l'économie, d'éliminer les atteintes au libre fonctionnement du marché et d'assainir les finances publiques... Ces réformes courageuses ont amené la Banque Mondiale et le FMI à admettre le Cameroun au bénéfice de l'initiative des Pays Pauvres et Très Endettés (PPTE), dont le point d'achèvement a été atteint le 28 avril 2006.

De ce fait, le fardeau de la dette s'est trouvé allégé, et le Cameroun dispose désormais de ressources additionnelles lui permettant d'espérer un nouveau taux de croissance soutenu, avec une plus grande implication du secteur privé... Si les atouts sont nombreux, les projets le sont aussi... et ils sont bien susceptibles d'intéresser les investisseurs : privatisation des filières hévéa et palmier à huile, privatisation du parc hôtelier de l'État, vaste programme de construction de routes et d'ouvrages d'art..., construction des logements sociaux, accès aux technologies de l'information et de la communication...

Hugues Lantum in *Jeune Afrique Économie*, hors série, n° 20, de janvier 2012, P.544

A l'aide des questions-guides et de vos propres connaissances, vous ferez l'explication du document proposé.

- 1- Présentez le document : nature, auteur, idée générale.
- 2- Pourquoi le Cameroun a-t-il eu recours aux partenaires de développement entre 1980 et 2008 ?
- 3- a) Quels sont les partenaires dont il est question ici ?
b) Présentez la réforme majeure suggérée par ces partenaires.
- 4- a) Présentez les avantages que le Cameroun tire de ces réformes.
b) Donnez deux exemples de projets dans le domaine infrastructurel liés à ces avantages.
- 5- La coopération entre le Cameroun et les institutions de Bretton Woods donne-t-elle satisfaction ?

Barème :

Introduction	3 pts
Développement	
▪ Connaissance	8 pts
▪ Organisation des idées	2 pts
▪ Argumentation	2 pts
Conclusion	3 pts
Présentation	2 pts